



DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LIVRET DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Titre à Finalité Professionnel

Directeur d'entreprises de sécurité privée



NOM	
Prénom	
Référence dossier	

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

Recommandations au candidat

1. Conservez une copie vierge de ce livret au cas où des corrections seraient nécessaires
2. Gardez l'original du Livret 2 complété avec les documents annexés que vous souhaitez présenter qui vous servira lors de l'entretien avec le jury.
3. Adressez-en **4 exemplaires** identiques et reliés accompagnés de la copie de la décision de recevabilité à l'adresse suivante :

ADEF-CPNEFP Branche Prévention et Sécurité
Service VAE livret 2
18-20 rue Edouard Jacques – 75014 PARIS

Réservé à l'administration

Date de recevabilité :/....../202

Date de réception :/....../202

Décision de recevabilité jointe

Cachet de l'ADEF

MODIFICATIONS DE LA REGLEMENTATION RELATIVE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Le Décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience, paru au Journal Officiel du 28 décembre 2023, réforme en profondeur l'organisation du parcours des candidats à la VAE, notamment par la création de la plateforme France VAE.

SOMMAIRE :

Guide d'accompagnement du candidat

Présentation du Titre à Finalité Professionnelle de Directeur d'entreprises de sécurité privée

Modalités d'évaluation pour la validation des acquis de l'expérience

Livret de présentation des acquis de l'expérience

Votre identité

Déclaration sur l'honneur

Votre parcours professionnel

Votre parcours de formation

Vos motivations

Description de votre expérience

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU CANDIDAT

1/ Qu'est-ce que le livret de présentation des acquis de l'expérience ?

Ce livret est un document obligatoire dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience du Titre à Finalité Professionnelle visé. Il présente des exemples issus de votre expérience professionnelle. Il est construit afin que le jury puisse identifier les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez mises en œuvre dans le cadre de votre expérience. Vous remplissez votre livret seul ou dans le cadre d'une prestation d'accompagnement VAE qui peut être financée par le CPF.

2/ Quel est son objectif ?

Ce livret est un support à l'entretien. Il vous permet de mettre en valeur votre pratique professionnelle et d'en échanger avec le jury.

En amont de l'entretien, le jury prend connaissance de votre livret pour préparer l'entretien et vous poser des questions en fonction des situations que vous y décrivez.

3/ Quand le compléter ?

Commencez sa rédaction dès que possible.

Vous devez le renvoyer au plus tard 15 jours avant la date de votre convocation, afin que le jury en prenne connaissance avant de vous rencontrer.

4/ Sous quelle forme se présente-t-il ?

Le livret se présente sous un format PDF. Vous pouvez le remplir de façon manuscrite ou le présenter sous format word en respectant la présentation originale et les rubriques à remplir.

Vous pouvez dupliquer les pages pour décrire votre expérience. Pensez à numérotez les pages.

Quand le dossier est complet, pensez à en faire des copies, à les agraffer ou les relier, avant de les envoyer.

5/ Quels documents sont à votre disposition pour le rédiger ?

Le Référentiel Activités Compétences Evaluation du Titre à Finalité Professionnelle détaille l'ensemble des activités et des compétences liées à l'emploi. Vous les trouverez également dans le présent document.

Le Référentiel Evaluation décrit les modalités d'évaluation de la certification et les critères d'évaluation qui permettent de vérifier la maîtrise des compétences par les candidats.

6/ Quelques conseils pour remplir le livret

Choisissez les activités que vous souhaitez présenter afin qu'elles regroupent plusieurs des compétences décrites dans le référentiel. Le livret doit rester un document simple et court. Le jury disposera d'un temps limité pour le lire. Au-delà de 30 pages, votre livret risque de ne pas être lu complètement.

Cherchez des exemples significatifs, qui mettent vos compétences en valeur, des tâches que vous avez exercées suffisamment souvent pour en parler avec aisance, les expériences les plus récentes... Il est impératif que vous ayez réalisé vous-même les tâches et productions que vous décrivez ; il ne suffit pas de les avoir observées. Pour vous aider à composer chaque exemple, vous pouvez imaginer que vous expliquez votre travail à une personne amenée à vous remplacer pendant vos congés.

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



PRESENTATION DU TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

Les activités liées au métier de Directeur d'entreprises de sécurité privée sont strictement encadrées par l'application de l'ensemble des textes relatifs à la sécurité privée contenus dans le Livre VI du code de la sécurité intérieure.

Le titre à Finalité Professionnelle de Directeur d'entreprises de sécurité privée est décliné en quatre blocs de compétences.

Bloc de Compétences 1. Exercer son activité en appliquant la réglementation relative à l'environnement de la sécurité privée

Activité 1: Application des textes relatifs à la sécurité globale et à la sécurité privée dans le cadre de ses missions

Compétences

Vérifier la mise en œuvre de l'ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux activités privées de sécurité, dans le cadre de l'activité de la structure

Identifier le positionnement et l'organisation de la sécurité privée et les différents segments qui la composent, par rapport aux différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité, dans le contexte national et international

Activité 2 : Mise en œuvre opérationnelle des missions de sécurité privée dans le respect de la réglementation relative aux activités de sécurité privée

Compétences

Vérifier la mise à disposition et l'opérationnalité des équipements liés aux diverses missions de sécurité privée (surveillance, gardiennage, vidéosurveillance, sécurité incendie) auprès des équipes opérationnelles de sa structure afin de garantir leur sécurité

Maîtriser l'ensemble des consignes et procédures d'exploitation relatives aux missions de sécurité privée, y compris dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap, afin de piloter leur application opérationnelle par l'ensemble des acteurs de la structure

Bloc de compétences 2. Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier

Activité 1 : Création ou reprise d'une structure de sécurité privée

Compétences

Réaliser une étude de marché, à partir de l'analyse de l'environnement concurrentiel et en utilisant des outils d'aide à la décision (méthode SWOT) afin de déterminer les facteurs de réussite d'un projet de création d'une structure

Etablir le diagnostic fonctionnel de la structure, en analysant son organisation, ses ressources et son portefeuille d'activités, afin de définir ses capacités actuelles et potentielles dans le cadre de la reprise de la structure

Activité 2 : Pilotage organisationnel, budgétaire et financier d'une structure de sécurité privée

Compétences

Piloter le développement de la structure, à partir du diagnostic fonctionnel de la structure et de l'analyse de l'environnement, afin d'assurer sa pérennité financière

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



Déterminer les critères de mesure de la performance financière, à partir des objectifs déterminés sur le plan économique, afin de disposer d'indicateurs pertinents

BC3. Elaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

Activité 1: Développement de la stratégie commerciale

Elaborer une stratégie commerciale, en tenant compte de l'environnement, de la concurrence, des besoins de la clientèle et en utilisant les moyens adaptés dans l'objectif de développer le chiffre d'affaires de la structure

Développer une stratégie marketing en structurant l'offre de services et en intégrant les outils digitaux afin d'étendre la notoriété de la structure

Piloter l'étude des appels d'offres publics ou privés, en analysant leurs contenus, en tenant compte de la capacité de la structure à réaliser les prestations demandées (missions, ressources humaines, technologies), en veillant à l'équilibre financier de la structure de façon à répondre de façon appropriée

Activité 2 : Pilotage de l'offre de services

Compétences

Piloter la réalisation de la prestation et ou du service, en analysant les indicateurs qualité mis en place, les outils de suivi, en évaluant les dysfonctionnements et en proposant des améliorations préventives ou correctives, afin de répondre aux exigences de moyens du client

Concevoir un plan d'action de progrès, à partir de l'analyse des risques, des dysfonctionnements constatés, des réclamations du client, pour proposer des prestations supplémentaires et contribuer à l'amélioration de l'offre de service

BC4. Manager les ressources humaines d'une structure de sécurité dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

Activité 1 : Gestion opérationnelle des équipes

Compétences

Piloter la réalisation des prestations en formalisant l'ensemble des procédures à respecter, notamment dans l'accueil des personnes en situation de handicap, en mettant en place des actions de formation ou d'information, afin de prévenir les dysfonctionnements et les risques relatifs à la sécurité des biens et des personnes

Concevoir un système cohérent de communication et d'information, descendante et remontante, en impliquant les cadres de proximité et en les accompagnant dans la mise en place d'outils digitaux afin d'assurer leur utilisation par les équipes concernées

Activité 2 : Management des ressources humaines

Compétences

A partir des besoins humains identifiés, piloter le processus de recrutement et d'intégration de futurs collaborateurs y compris en situation de handicap, en adaptant le cas échéant le poste de travail, afin de mettre en œuvre les prestations demandées par le client

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



Elaborer le plan de développement des compétences de la structure, en tenant compte des évolutions sociétales, technologiques et stratégiques et des entretiens professionnels pour permettre le maintien dans l'emploi et la montée en compétences des collaborateurs y compris en situation de handicap

MODALITES D'EVALUATION POUR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Pour valider le bloc de compétences 1, le candidat doit passer le questionnaire numérique aléatoire à choix multiple de 40 questions.

Durée : 1h00

Correction automatique.

Seuil minimum de recevabilité : 60% de bonnes réponses

Pour valider les trois autres blocs de compétences, le candidat passe un entretien devant le jury à propos de son livret de présentation des acquis de l'expérience. Au préalable, le jury a pris connaissance du livret du candidat afin de préparer le questionnaire.

Durée de l'entretien : 2h00

L'entretien se déroule en trois temps :

1. Le candidat est invité à se présenter pendant 15 minutes
2. Le candidat présente une activité de son choix à partir du livret de présentation pendant 15 minutes
3. Les membres de jury questionnent le candidat sur l'ensemble des activités décrites dans le livret de présentation pendant 1h30.

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LIVRET DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Titre à Finalité Professionnel

DIRECTEUR D'ENTREPRISES EN SECURITE PRIVEE

NOM	
Prénom	
Référence dossier	

Recommandations au candidat

1. Conservez une copie vierge de ce livret au cas où des corrections seraient nécessaires
2. Gardez l'original du Livret 2 complété (avec les documents annexés que vous souhaitez présenter) qui vous servira lors de l'entretien avec le jury.
3. Adressez-en **4 exemplaires** identiques et reliés accompagnés de la copie de la décision de recevabilité à l'adresse suivante :

ADEF-CPNEFP Branche Prévention et Sécurité
Service VAE livret 2
18-20 rue Edouard Jacques – 75014 PARIS

Réservé à l'administration

Date de recevabilité :/....../202

Date de réception :/....../202

Décision de recevabilité jointe

Cachet de l'ADEF

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

VOTRE IDENTITE

- ☐ Monsieur
☐ Madame

Nom de naissance :

Nom d'usage ou marital :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Adresse mail :@.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans le présent livret.

Fait à Le :

Pour valoir ce que de droit

Signature

La Loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations : "Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende." (Code pénal, art. 441-1). Plagiat art. L122-4 du Code la Propriété Intellectuelle « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Le plagiat est considéré comme une fraude en examen.

"Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende." (Code pénal art. 441-6).

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Présentez les points essentiels de votre parcours professionnel, notamment en lien avec le secteur de la sécurité privée

Période d'emploi et durée	Intitulé de l'emploi	Nom et adresse de l'employeur	Activités réalisées
<i>Exemple : 2019 à aujourd'hui 5 ans</i>	<i>Directeur d'agence de sécurité</i>	<i>Sécurité 2 avenue du Général de Gaulle, 77500 Chelles</i>	<i>Management d'une équipe de 50 agents de sécurité en surveillance de site, sécurité mobile, et en distribution Suivi de la réalisation des prestations Suivi financier et reporting</i>

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



Période d'emploi et durée	Intitulé de l'emploi	Nom et adresse de l'employeur	Activités réalisées

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Indiquez les diplômes, titres ou CQP obtenus en formation initiale ou continue

Intitulé du diplôme, titre ou CQP	Année d'obtention

VOS MOTIVATIONS

Expliquez les raisons de votre démarche de validation sur le TFP de DIRIGEANT en SECURITE PRIVEE, par rapport à votre projet professionnel

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



DESCRIPTION DE VOTRE EXPERIENCE ET DE VOS ACQUIS PROFESSIONNELS

FICHE DESCRIPTIVE

COMMENT COMPLETER LES FICHES

Utilisez le référentiel du TFP Directeur d'entreprises de sécurité privée

Dans les différentes fiches qui suivent, une liste de questions est proposée pour vous aider à raconter votre expérience

Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions mais essayez de présenter votre expérience de manière vivante et précise

Vous pouvez ajouter des documents professionnels ou des photos en relation avec vos explications afin de les illustrer.

BLOC 1 : Exercer son activité en appliquant la réglementation relative à l'environnement de la sécurité privée

Ce bloc de compétences est validé par la passation d'un questionnaire numérique aléatoire de 40 questions

NE PAS REMPLIR

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BLOC 2 : Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier

Activité : Conduite d'un projet de création ou de reprise d'une structure de sécurité privée

Nom de la structure
Raison sociale
Statut juridique
Intitulé de votre poste

Questions ?

Quelles sont les principales actions à réaliser en amont, dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'une structure de sécurité privée ? qu'avez-vous mis en œuvre ? A partir de quoi avez-vous pris une décision ? avec qui avez-vous travaillé ? quels outils avez-vous utilisés ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BLOC 2 : Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier

Activité : Pilotage organisationnel, budgétaire et financier d’une structure de sécurité privée

Nom de la structure

Raison sociale

Statut juridique

Intitulé de votre poste

Questions ?

Quelles actions menez-vous pour réaliser le pilotage de la structure ? Quels sont vos outils de suivi ? Avec quelles personnes travaillez-vous ? Quels éléments définissent les orientations stratégiques de la structure ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BC3. Elaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

Activité : Développement de la stratégie commerciale

Nom de la structure
Raison sociale
Statut juridique
Intitulé de votre poste

Questions ?

Qu'est-ce qui définit la stratégie commerciale de la structure ? Quels sont les éléments qui motivent la réponse à un appel d'offres ? Comment estimez-vous les risques ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BC3. Elaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

Activité : Pilotage de l'offre de services

Nom de la structure
Raison sociale
Statut juridique
Intitulé de votre poste

Questions ?

Comment suivez-vous la réalisation des prestations ? Quelle est votre relation avec le client ? Proposez-vous des prestations complémentaires ? Envisagez-vous des actions de progrès par rapport à la réalisation des prestations ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BLOC 4 : Manager les ressources humaines d'une structure de sécurité dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail

Activité : Gestion opérationnelle des équipes

Nom de la structure
Raison sociale
Statut juridique
Intitulé de votre poste

Questions ?

Comment communiquez-vous avec les équipes de terrain au sujet des prestations à réaliser ? Comment vous assurez-vous de la réalisation des prestations par les équipes ? Quelles actions mettez-vous en place au sein des équipes en cas de dysfonctionnement ou d'anomalie ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025

BLOC 4 : Manager les ressources humaines d’une structure de sécurité dans le respect des conditions de travail, d’hygiène et de sécurité

Activité : Management des ressources humaines

Nom de la structure
Raison sociale
Statut juridique
Intitulé de votre poste

Questions ?

Quelle est votre activité en termes de management des ressources humaines : recrutement, intégration, perfectionnement des compétences, entretiens ? Comment prenez-vous en compte les situations de handicap dans l’adaptation au poste de travail ?

Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025



Certification	Type de document	Destinataire	Version	Date de mise à jour
TFP - DIRECTEUR	Livret Candidat VAE	Candidat VAE	01	18/02/2025